



REGISTRE DES DELEGUES DU PERSONNEL Réunion du jeudi 15 juillet 2021 à 10h00

Etaient présents :

Yannick COUETE : Directeur Général ;
Eléonore LEMARIE : Responsable des Ressources Humaines ;
Lorenzo ZINNI : Délégué titulaire pour le collège des Techniciens ;
Sabrina LUCIEN : Déléguée suppléante pour le collège des Techniciens ;
Fanny CONTENSOU : Déléguée suppléante pour le collège des Conseillers Cadres.

Etaient excusés :

Mélinda TINDAO : Déléguée titulaire pour le collège des Employés ;
Vincent GALIBERT : Déléguée titulaire pour le collège des Conseillers Cadres ;

Etaient absents :

Basile KILAMA : Délégué suppléant pour le collège des Employés ;

Ordre du jour :

- 1. Le poste de Responsable du pôle support a été attribué sans appel à candidature interne, la direction peut-elle expliquer cette démarche ?**
- 2. Le secrétariat de direction est placé sous la supervision du pôle support et non sous celle du directeur général, est-ce normal ?**

Questions diverses

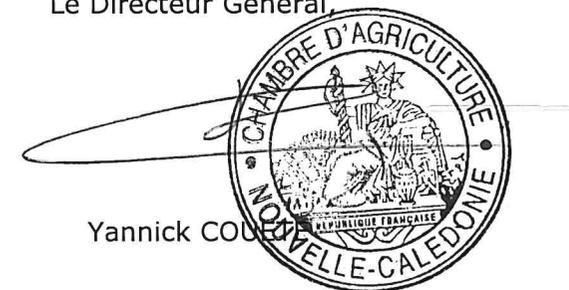
- Antenne de Pouembout : quelle organisation envisager pour que les ressortissants ne viennent pas sur Bourail pour diverses questions ou pour procéder à des paiements ?
- Elections du CHSCT
- Mise en œuvre des travaux liés au télétravail

| Objet | Réponses de la Chambre d'agriculture | Nom/Qualité du représentant de la CANC en charge du suivi |
|--|--|---|
| <p>1. Poste de Responsable du pôle support attribué sans appel à candidatures</p> | <p>La direction convient que la mesure prise, en nommant Margaux MULIAVA Responsable du Pôle Support, répond à un cas très particulier dans la mesure où elle a été nommée sans appel à candidatures internes.</p> <p>Durant plus d'un an, sans la présence d'Olivia RIBOULET (ex DAF responsable hiérarchique des services informatique, secrétariat de direction et ressources humaines), Margaux a fait l'intérim en assurant la hiérarchie pour une bonne continuité des services. Il apparaissait donc légitime – avec un poste de DAF vacant et non remplacé - que Margaux soit promue en qualité de Responsable du Pôle Support, stabilisant ainsi une situation précaire.</p> <p>Durant l'absence pour congé maternité de Margaux, la CCI interviendra sur le pôle financier et cela permettra d'avoir une autre visibilité sur l'organisation du service.</p> <p>Ainsi, au retour des congés maternités de Mmes MULIAVA et MISIMOA (début 2022), sur la base du calibrage identifié des activités comptables durant les prochains mois, un ou des appels à candidatures seront diffusés.</p> <p>Pour ce qui concerne les ressources humaines, Eléonore LEMARIE, RRH, est désormais rattachée à la direction.</p> <p>La direction ajoute que la répartition des hiérarchies opérationnelles et fonctionnelles, du fait de l'absence de Margaux seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informatique par Pauline BAUDHUIN – CSO - Secrétariat de direction par Yannick COUETE – DG - Comptabilité par la CCI pour la partie opérationnelle et Yannick COUETE pour la partie fonctionnelle-administrative | <p>Yannick COUETE</p> |

| | | |
|--|--|---|
| | <p>- Les élections auront lieu le 05/08/21 à 11h30, au Siège de la CANC</p> <p>Le télétravail Les travaux sont en cours et la CANC, sponsor de la démarche, rédigera un accord conformément à la Loi de Pays 2021-2 du 22/04/21 et de la délibération n° 154 du 19/05/21. Les points essentiels repris dans ces textes portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le volontariat du salarié - La définition des activités éligibles au télétravail - Les modalités de mise en œuvre (jours, temps de travail, conditions et équipements, la sécurité, etc) - Les cas de force majeure (intempéries, maladies, blocages etc) <p>Un projet sera présenté au CODIR puis aux délégués syndicaux représentatifs ainsi qu'au CE à titre consultatif. Il fera l'objet d'une annexe à l'accord d'établissement en vigueur.</p> <p>L'objectif est une mise en place à compter du mois d'août 2021.</p> | <p>Yannick COUETE & Eléonore LEMARIE & Pauline BAUDHUIN</p> |
|--|--|---|

LA PROCHAINE REUNION EST PREVUE LE **JEUDI 05/08/21 à 14H00.**

Le Directeur Général,



Yannick COUETE